

1971. Il est autorisé à joindre ce contingent aux 300 acres de jachère d'été qui lui sont attribués cette année, ce qui lui fait un contingent de 375 acres. Deux possibilités s'offrent alors à lui. Il peut recourir à la mise en jachère pendant deux années consécutives—et nous savons que cela serait un désastre pour le pays—ou il peut reconvertir les 400 acres déjà affectées aux pâturages. Il est ainsi possible de faire échec à certains des objectifs des propositions.

Il y a divers autres exemples qui ont été mentionnés brièvement auparavant. Supposons que nous ayons affaire à une exploitation louée par une veuve, un fermier retraité ou quelque'un d'autre qui a besoin d'argent. En général, ces gens mettent à peu près le tiers de leurs terres en jachère et ils ont besoin du revenu que cela leur rapporte. Comment s'accommoderont-ils de ce programme. Les \$6 l'acre pour les jachères d'été ne leur rapporteront pas un sou car ils consacreront au moins autant d'argent à terminer leurs travaux de mise en jachère d'été. Certes, les semences de graminées n'arrangeront rien.

● (10.40 p.m.)

Voyons un autre exemple. Supposons un agriculteur au bord de la faillite comme le sont bon nombre d'entre eux. Supposons qu'il a mis en jachère d'été la moitié de ses terres et moissonné l'autre moitié. Nous dirons qu'il possède 1,000 acres. Par conséquent 500 acres sont emblavées et 500 en jachère d'été. Ce brave homme ne peut laisser deux années de suite ses terres en jachère d'été, ou il ne devrait certes pas le faire. Son contingent lui permet donc d'emblaver 25 p. 100 des 500 acres qu'il avait laissées en jachère l'année précédente. Autrement dit, il peut cultiver du blé sur 125 acres de l'année précédente et il laissera cette année 500 acres en jachère d'été. Il possède en tout 625 acres d'emblavures sur les 1,000 acres de son exploitation. On dirait que le gouvernement demande aux agriculteurs de planter plus de fourrage ou, dans ce cas, de mettre deux fois ses terres en jachère d'été.

J'estime qu'il est nécessaire d'approfondir cette question. Aucun gouvernement, selon moi, ne devrait inciter les agriculteurs à laisser leur exploitation en jachère d'été, car il en est résulté l'un des plus grands désastres qu'on ait jamais éprouvés sur le continent nord-américain. J'allais encore à l'école vers le milieu des années 30. C'était une école de campagne, d'une seule pièce, et je me souviens qu'on devait conduire sa voiture avec les phares allumés en plein jour, car le ciel était noir. Je vois encore aujourd'hui des barrières érigées sur d'autres barrières qu'on aperçoit en creusant la terre avec un bulldozer.

[M. Downey.]

On peut imaginer ce qui s'est passé. Notre terre est l'une de nos plus grandes ressources naturelles. Si le gouvernement encourage les agriculteurs à mettre leurs terres en jachère d'été, nous risquons d'être la proie d'un désastre total, car le programme du gouvernement nous y mène. Il vaudrait mieux laisser les agriculteurs semer leur grain pour l'utiliser comme provende ou l'enfourer en labourant. Certes, il n'en coûterait pas plus cher que de mettre les terres en jachère d'été. Le gouvernement pourrait nommer des inspecteurs pour veiller à ce qu'on utilise ainsi la récolte afin de ne pas accroître l'excédent, mais je ne crois pas que nous devrions encourager les agriculteurs à mettre leurs terres en jachère d'été.

On a fait grand cas de l'ensemencement des terres en fourrage. Samedi dernier, après la déclaration du ministre, je songeais à mon programme de récolte, et j'ai pensé que je ferais mieux de commander des semences d'herbe. Ainsi, j'ai téléphoné à deux des plus grandes entreprises de semences de l'Ouest: Canwest, l'agence de semences des United Grain Growers. J'ai essayé d'obtenir les deux variétés d'herbes recommandées: la luzerne grimpeuse et le seigle sauvage de Russie, le seul mélange vraiment utile comme pâturage dans les régions plus arides. J'ai constaté qu'on obtenait des semences en quantité extrêmement faible. J'ai pu obtenir de la luzerne à \$1 la livre, mais je n'ai pu obtenir à aucun prix le seigle sauvage de Russie, l'autre semence d'herbe utilisée par les agriculteurs de l'Ouest.

Je dis au ministre par votre entremise, monsieur l'Orateur, qu'il y a longtemps qu'on aurait dû examiner le problème. Les profanes, ceux qui n'ont pas élevé du bétail, croient qu'on peut acheter de l'herbe n'importe où. Ils peuvent acheter en Ontario de l'herbe à bon marché. Mais les variétés qu'on peut obtenir ici sont inutiles dans notre climat de l'Ouest, et l'on ne fait que tromper les gens en leur faisant croire qu'ils peuvent utiliser les herbes de l'Ontario. Si le gouvernement envisageait un programme comme celui qu'il vient d'annoncer il y a quelque temps, il aurait dû veiller à ce qu'on obtienne des herbes appropriées pour les semences.

Lorsqu'on rencontre un cultivateur qui se trouve dans une situation financière précaire, on se demande ce qu'il va faire de ces plantes fourragères. Il sera en bien plus mauvaise posture pour acheter du bétail au prix courant du marché, et il lui faut tout de même un peu d'argent pour vivre. C'est vrai, il touchera \$10 l'acre pour ensemençer sa terre en graines fourragères, mais comme nous l'avons vu, ce cultivateur ne pourra pas exploiter sa terre pendant deux ans et cela pour toucher les \$10. C'est dire qu'une tranche de sa terre